

Patrimoine archéologique et identités multiples. Le cas de la Tunisie

TAHER GHALIA

Directeur du musée national du Bardo

Peut-on appréhender aujourd'hui la question du patrimoine et des identités multiples en Tunisie, en analysant les discours d'intention des acteurs et en mesurant leur impact dans la société tunisienne ? La tâche n'est pas aisée dans un contexte de contestation sociale ¹. Certes les traditions orales, les sources textuelles, les sites culturels et les musées constituent des appuis à une réalité d'une Tunisie à identités multiples. Dépositaires d'une mémoire collective, aussi diverse que riche, ces témoignages nous interpellent à un moment où la Tunisie connaît une période de transition, marquée par le débat sur le choix d'une Constitution et d'un régime démocratique, rompant avec l'autocratie du régime précédent ². Le débat enclenché sur l'introduction de la charia dans la future Constitution, vivement souhaitée par les salafistes et une partie de la base du parti *Ennahdha*, est un témoignage de taille sur l'affrontement entre deux visions de société, traditionnaliste ou moderniste ³.

Le parcours historique de la Tunisie est édifiant. Ce pays positionné au centre de la Méditerranée, a été un creuset de civilisations et de cultures, à travers ses trois mille ans d'histoire ⁴ et son illustre passé préhistorique ⁵. De

¹ Une situation qui persiste depuis l'avènement de la révolution du 14 janvier 2011.

² Sur la révolution tunisienne voir le livre-témoignages *Dégage*, Tunis-Asnières-sur-Seine, 2011, 242 p.

³ Voir l'éditorial du *Monde* du 28 mars 2012 sous le titre « Ces islamistes qui disent non à la Charia ».

⁴ En prenant comme point de départ la fondation des comptoirs phéniciens vers 1100 av. J.C. (Utique).

⁵ Le premier sanctuaire de l'humanité étant l'*bermaïon* daté de 40000 av. J.C. (musée national du Bardo). Appartenant à la civilisation ibéro-maurusienne, il fut découvert à El Guettar près de Gafsa (Tunisie du centre-ouest).

nos jours, cette multi culturalité n'est pas encore entièrement revendiquée par la plupart des Tunisiens. La quête d'une identité plurielle, assumant à la fois le legs antique et la culture arabo-islamique, nourrit souvent les débats des cercles intellectuels modernistes.

Diversité culturelle et dialogue interculturel caractérisent l'État-nation en Tunisie depuis la promulgation du pacte fondamental (*Ahd el Aman*) par le bey *M'hammed* en 1857⁶. Ce texte novateur, considéré par certains comme une véritable déclaration des droits de l'Homme⁷, tenait compte du brassage des populations et des cultures de la Tunisie du milieu du XIX^e s. Il témoigne d'un choix de la Tunisie pour une modernité de type occidental, de son abandon de la politique d'alignement à la Sublime Porte et enfin du retour de la politique de coexistence ethnique et de paix sociale, remise en question depuis l'époque almohade⁸. Ce texte proclame la reconnaissance de la diversité ethnique et culturelle des habitants de la régence de Tunis, l'abolition de l'esclavage, la liberté de la pratique religieuse, l'égalité devant la loi ainsi que l'impôt, la sécurité des minorités et la libre pratique des métiers par les étrangers vivant en Tunisie. Ce train de mesures appuyé par les puissances européennes⁹ a été repris par la Constitution tunisienne de 1861 qui fut novatrice sur la question de la séparation des trois pouvoirs¹⁰. Une révolte sociale et traditionnaliste entraînera la suspension de cette Constitution avant-gardiste¹¹. Toutefois ce mouvement d'idées réformistes a survécu en Tunisie auprès de plusieurs générations de Tunisiens. Une des principales revendications du mouvement nationaliste tunisien au temps du protectorat français (1881-1955) était le retour en application des idéaux de liberté, d'égalité et de sécurité proclamés par la Constitution de 1861¹².

Le principal acteur de ce courant réformateur moderniste a été le Premier ministre Khereddine au pouvoir de 1873 à 1877. Cet homme d'État,

⁶ Khadhar (H.), « La Révolution française, le Pacte fondamental et la Constitution tunisienne de 1861 », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1989, 52, p. 132-137.

⁷ Chekir (H.), « Les sources d'inspiration de la Constitution tunisienne de 1861 », dans *Le choc colonial et l'Islam* (sous la direction de Pierre-Jean Luizard), Paris, 2006, p. 71-88.

⁸ Cette dynastie des almohades (1147-1269), qui unifia le Maghreb et al-Andalus pendant quelques décennies, est connue pour son orthodoxie sur la question de l'unicité de Dieu, point central de la doctrine de son fondateur d'Ibn Tûmart. Elle serait responsable de l'abandon du latin et de la fin du christianisme au Maghreb. Sur cette dynastie de tendance fondamentaliste : Marc Geoffroy, « Ibn Tûmart et l'idéologie almohade », dans Averroès, *Discours décisif*, Paris, 1996.

⁹ Qui étaient soucieuses de garantir la libre circulation de ses sujets et de leurs biens.

¹⁰ Silvera (V.), « Le régime constitutionnel de la Tunisie. La Constitution du 1^{er} juin 1959 », *Revue française de science politique*, 10, 1960, p. 368-370.

¹¹ En conséquence de la révolte d'Ali Ben Ghedahem : Khadhar (H.), *op. cit.*, p. 136.

¹² *Idem*, p. 137.

qui créa plusieurs institutions publiques culturelles, a été l'artisan d'une réforme de l'enseignement public tunisien en vue d'une modernisation du savoir et d'une refonte culturelle au profit de la société tunisienne¹³. Très proche du milieu académicien français, il a été l'initiateur d'une politique de patrimonialisation des biens culturels en Tunisie y compris ceux de la période préislamique¹⁴. Sa décision de nationaliser les biens archéologiques auparavant aux mains des collectionneurs privés¹⁵ a été appuyée par le décret du 29 février 1877. Dans ce texte définissant la pluralité du patrimoine tunisien et la nécessité de son recensement, il s'est adressé aux autorités régionales de l'époque (les caïds) en ordonnant « de rechercher, dans leurs caïdats les vestiges anciens où figurent des représentations d'animaux ou d'êtres humains, toutes statues petites ou grandes, les pièces de monnaies anciennes qu'elles soient en argent ou en un autre métal, ainsi que les pierres qui comportent quelque chose de ce genre ou des écritures anciennes ». Dans la marge de ce décret figurait une indication qui fait état de l'obligation de bien attacher à chaque objet une étiquette indiquant le lieu de la découverte¹⁶. Les objets recueillis grâce aux indications des scientifiques européens conformément à ce décret, ont été entreposés dans des locaux à la *Qasba* dépendant du Premier ministre. Cette initiative de Khereddine constitue le premier témoignage de la prise en compte par l'État tunisien du patrimoine culturel national dans sa globalité et sa diversité. Elle a permis la constitution de collections nationales muséographiques des différentes périodes de l'histoire du pays. Le but était de mettre en place un musée national tunisien¹⁷, en tant que lieu d'exposition des collections antiques et des produits de l'artisanat tunisien. Le projet de Khereddine était porteur d'un double message. L'appropriation de l'Antiquité était associée à une mise en exergue du caractère ancestral et durable du savoir-faire des artisans tunisiens¹⁸. Le décret beylical du 25 mars 1885 a exaucé le vœu de Khereddine, en installant un musée des antiquités nationales dans l'ancien palais du harem du bey M'hammed au Bardo¹⁹. Un département des arts et des traditions islami-

¹³ Smida (M.), *Kheireddine : ministre réformateur, 1873-1877*, Tunis, 1970.

¹⁴ Ghalia (T.), *La collection de négatifs en plaques de verre du musée national du Bardo : un regard sur le Patrimoine à l'époque du Protectorat*, CRAI, 2007, p. 89-90.

¹⁵ Laporte (J.P.), « De la collection au patrimoine. Sur quelques collections d'antiquités réunies en Tunisie », conférence à l'INP de Tunisie (2006) : à paraître.

¹⁶ Jaidi (H.), « Kheireddine et son projet de musée archéologique à Tunis », *Pallas* 56, 2001, p. 102.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ Ghalia (T.), *op. cit.*, p. 89.

¹⁹ Portant création du musée Alaoui (l'actuel musée du Bardo) : *idem*, p. 90.

La protection du patrimoine archéologique : fondements sociaux et enjeux juridiques

ques appelé musée arabe conçu par Paul Gauckler²⁰ a été ouvert à la visite en 1899, dans le petit palais dit tunisien²¹.

Pendant la période du protectorat français, le musée Alaoui a joué le rôle de conservatoire des antiquités et de vitrine du patrimoine antique de la Tunisie. La visite du musée était associée à celle de plusieurs sites antiques valorisés dans le cadre de mise en place d'un tourisme archéologique, proposé aux visiteurs de la Tunisie²². Pour la plupart des Tunisiens l'appropriation de ce patrimoine antique n'était pas d'actualité. Le musée Alaoui était qualifié par les Tunisiens de *Dar el Ajaib* (le lieu des étonnements)²³. Le patrimoine présenté, en majorité antique, était inaccessible à leurs yeux et n'avait pas de lien avec leurs racines culturelles. L'exposition muséographique proche de l'idéologie de coloration colonialiste, mettait en évidence une cassure entre l'Antiquité et la période arabo-islamique. Quant aux sites islamiques, qui bénéficiaient d'une protection juridique²⁴, ils n'étaient pas valorisées et intégrés dans les circuits de visite. Cette absence de linéarité dans l'analyse du parcours historique de la Tunisie constituait un frein à une lecture globale du patrimoine tunisien. Certains intellectuels tunisiens ont contesté cette vision, en mettant en exergue la richesse ethnique et la diversité culturelle de la Tunisie, tout en se réclamant d'une appartenance au monde arabo-islamique²⁵.

Après l'indépendance de la Tunisie (1956), la tendance a été renversée, avec l'émergence d'un courant réclamant une lecture synthétique et continue du patrimoine tunisien par une partie de l'élite tunisienne, moderniste et biculturelle²⁶. L'académicien et archéologue tunisien Azedine Beschaouch a soulevé l'effort des archéologues tunisiens dans la reconstruction de l'identité patrimoniale préislamique au lendemain de l'indépendance²⁷. Dès

²⁰ Sur le parcours de cette personnalité scientifique : cf. Landes (Ch.), *À propos d'un rapport confidentiel sur le musée de Carthage rédigé en Juillet 1903 par Paul Gauckler, directeur des Antiquités et des arts de la régence de Tunis, conservé aux archives du musée d'archéologie nationale*, p. 232-236.

²¹ Bibliothèque de l'INHA, fonds Louis Poinssot (discours de Paul Gauckler à l'occasion de cette inauguration).

²² Ghalia (T.), *op. cit.*, p. 91.

²³ Zaiane (S.), *Le musée national du Bardo en métamorphose. Pour une nouvelle image du tourisme tunisien et de nouveaux visiteurs*, Théoros, 2008, p. 19-28.

²⁴ Ghalia (T.), *loc. cit.*

²⁵ Il s'agit de Béchir Sfar (1865-1917) et Hassen Hosni Abdulwahab (1888-1968) : Gutron (Cl.), *L'archéologie en Tunisie (XIX^e-XX^e siècles). Jeux généalogiques sur l'antiquité*, Paris, 2010, p. 257-258.

²⁶ *Idem*, p. 37-38.

²⁷ Beschaouch (Az.), « Les archéologues dans la reconstruction de l'identité patrimoniale préislamique » dans *Patrimoines et passions identitaires*, sous la direction de J. Le Goff, Fayard, 1998, p. 327-336.

1956, le musée Alaoui change alors de nom, c'est désormais le musée national du Bardo qui ouvre ses portes avec, à sa direction, un jeune professeur d'histoire et de géographie, Abdelaziz Driss (1956-1964). En 1957, un Institut national d'archéologie et d'arts a vu le jour, avec à sa tête l'éminent savant humaniste Hassen Hosni Abdulwahab²⁸, dont les prérogatives sont très larges. Elles concernent l'étude, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique tunisien appartenant à toutes les périodes historiques²⁹. La première intervention sur le patrimoine financée par le budget du jeune État tunisien a été l'aménagement d'un deuxième étage au musée du Bardo, consacré aux collections céramologiques antiques et l'exposition de mosaïques romano-africaines, découvertes dans les années cinquante (XX^e s.)³⁰. Dès le début des années soixante, plusieurs chantiers archéologiques ont été installés sur des sites antiques tels que Kerkouane et Dougga, aujourd'hui inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco³¹.

Un débat sur la vision du patrimoine archéologique a été animé par plusieurs chercheurs ces dernières années. L'étude du sociologue Driss Abbassi sur les discours politiques et les manuels d'histoire scolaires tunisiens pendant l'ère bourguibienne éclaire cette question³². L'auteur met en évidence le flou identitaire lié à un processus historique qui remonte à la période du protectorat français (1881-1955) où la question de l'identité nationale s'est posée avec acuité. En ce temps-là, le Tunisien qui a eu la chance d'être scolarisé était tiraillé entre le modernisme et l'attachement à la culture arabo-islamique. L'attachement aux valeurs arabo-islamiques constituait le principal outil contre l'intégration voulue par les autorités du protectorat à travers l'enseignement et la politique de naturalisation. Après l'indépendance le discours politique nationaliste a mis en exergue une identité tunisienne très marquée par l'idéologie bourguibienne, construite sur la légitimité de la lutte pour l'indépendance et dénudée de toute référence à un processus historique rationnel.

Depuis les années quatre-vingt-dix (XX^e s.) un nouveau discours politique a été mis en place dont les principaux axes sont l'ancrage de la Tunisie à la Méditerranée et son appartenance à la culture arabo-islamique³³. Cette nou-

²⁸ Gutron (Cl.), *op. cit.*, p. 47-48.

²⁹ *Idem*, p. 47.

³⁰ Archives photographiques du musée national du Bardo.

³¹ Respectivement en 1985 et 1997.

³² Abbassi (Driss), *Entre Bourguiba et Hannibal. Identité et histoire depuis l'indépendance*, Iremam-Karthala, Paris, 2005, p. 3-89.

³³ En référence à son histoire marquée par un passé multiple : *idem*, p. 157-157, 236-237.

velle orientation s'est développée à travers le contenu des manuels scolaires et la politique de valorisation patrimoniale. L'ambition était de contribuer à ancrer une identité culturelle tunisienne marquée par l'ouverture, l'authenticité et la tolérance. À l'évidence cette idéologie véhiculée par les médias et les outils de propagande du régime était destinée à rassurer les partenaires occidentaux et à s'opposer aux courants intégristes traditionnalistes³⁴. Hélas, ce discours est resté théorique en l'absence de débats constructifs et d'une politique culturelle volontariste³⁵. Mais il y a plus, ce message n'a pas été assimilé par le milieu scolaire, démuné de moyens et d'outils pédagogiques, non fournis par une administration centralisée au fonctionnement tatillon³⁶. Actuellement, une réflexion est engagée sur une révision des programmes scolaires relatifs au patrimoine dans le cadre d'un programme appuyé par l'Unesco³⁷.

Après la révolution du 14 janvier 2011, force est de croire que cet enjeu se trouve au cœur d'un balancement identitaire qui caractérise la société actuelle tunisienne, partagée entre le modernisme d'inspiration occidentale et l'authenticité d'essence religieuse. Il s'agit d'un débat d'actualité avec deux visions qui s'opposent. La première est celle qui s'attache à l'identité arabo-islamique de la Tunisie effaçant toute référence au passé préislamique de la Tunisie. La seconde vision voit dans la culture arabo-islamique, actuellement dominante en Tunisie, l'aboutissement d'un long processus historique et de successions de civilisations et d'emprunts culturels. Devant cette situation qui doit se clarifier avec la mise en place d'un régime démocratique, quel rôle doit jouer l'archéologue, l'historien ou l'anthropologue dans sa lecture du patrimoine et des événements historiques à travers sa présentation au public ?

³⁴ Ainsi qu'en témoignent les analystes de l'ancien régime de l'ex-président Ben Ali. L'analyse la plus ancienne est celle de Beau (N.) et Tuquoi (J.-P), *Notre ami Ben Ali*, éd. La Découverte, Paris, 1999.

³⁵ Voir un exemple parmi d'autres la gestion centralisée et inefficace du patrimoine archéologique par les deux institutions responsables de ce secteur, l'Institut national du patrimoine et l'Agence de la mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle dont la complémentarité des tâches

³⁶ Un exemple parmi d'autres est le produit « classes musée », mis en place par le musée du Bardo il y a deux ans, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de coopération français. Son démarrage dans les écoles publiques cale en raison de l'absence d'un programme national d'éducation patrimoniale, efficace et pédagogique à l'instar de ce qui se fait dans certains pays occidentaux et africains.

³⁷ Cette nouvelle dynamique est née des travaux d'un atelier de formation, destiné aux professionnels des musées tunisiens et à leurs partenaires, organisé sous l'égide de l'Unesco à Tunis en juillet 2011, sur le thème : *Publics, services et économie des musées en Tunisie : nouvelles perspectives* (Tunis, juillet 2011).

Dans ce débat encore ouvert, plusieurs éléments contribuent à une lisibilité constructive du patrimoine archéologique. En premier lieu, les sites et les musées sont les dépositaires de témoignages de civilisations successives. Leurs composantes attestent une linéarité et une continuité historique sans failles avec des emprunts extérieurs assimilés et rapidement intégrés. Le nouveau programme muséographique du musée national du Bardo développe l'identité culturelle de la Tunisie dans sa pluralité à travers les collections des six départements disposés selon un parcours chronologique et didactique avec à l'appui des espaces d'interprétation, mettant en exergue les diverses civilisations réhabilitées attestant les identités multiples de la Tunisie ³⁸.

Un autre élément attestant la diversité culturelle est la multitude de langues pratiquées en Tunisie à travers l'Histoire. Elle atteste une diversité ethnique et une intensité des échanges culturels. Les trois langues officielles successives à savoir le punique, le latin et l'arabe n'ont pas effacé les langues usuelles locales à savoir le libyque, le berbère, le dialectal et même le français, introduit depuis l'époque du protectorat ³⁹. Cette coexistence des langues a constitué depuis la période libyco-punique un facteur d'enrichissement linguistique. Emprunter la langue de l'autre est un signe de partage, d'ouverture et de réconciliation. Passer d'une langue à l'autre c'est s'adapter à une nouvelle réalité sans pour autant abandonner son substrat culturel. Établir un rapport entre langue et nation peut ne pas être conforme à la réalité historique ⁴⁰. Pour le cas de la Tunisie, à l'opposé du radicalisme panarabe ou panislamique, proclamé par certains milieux nationalistes et islamistes, la *tunisianité* ⁴¹ pourrait être un élément fédérateur pour la majorité des Tunisiens. Ce concept qui s'est développé après la révolution du 14 janvier dans les cercles universitaires et associatifs, est l'aboutissement d'une maturation historique et d'un brassage de cultures qui ont forgé l'identité plurielle de la Tunisie et de ses habitants ⁴².

³⁸ À titre d'exemple les départements du Christianisme, du Judaïsme et de l'Islam sont logés au rez-de-chaussée du musée, dans le cadre d'un parcours chronologique et thématique appelé circuit des trois religions révélées.

³⁹ Le patrimoine épigraphique exhumé en Tunisie est un témoignage fort sur cette diversité des langues parlées et écrites en Tunisie.

⁴⁰ Cette question vient d'être abordée par Barbara Cassin, l'auteur du *Vocabulaire Européen des philosophies, dictionnaire des intraduisibles*, Paris, 2004, dans sa conférence intitulée « Plus d'une langue » tenue à Tunis (avril 2012), *La Presse de Tunisie* du 16 avril 2012.

⁴¹ *La Presse Magazine*, dossier du 10 juillet 2011, p. 2-12.

⁴² Un thème traité dans la littérature tunisienne, ainsi le roman d'Anouar Attia, *Tunisie. Rhapsodie*, Tunis, 2010 : Présentation de Kamel Ben Ouanès sous le titre qu'est-ce que la *tunisianité* ? Anouar Attia nous en livre la réponse (lettres tunisiennes.com).

La protection du patrimoine archéologique : fondements sociaux et enjeux juridiques

À l'évidence la Tunisie est à la fois africaine, maghrébine, méditerranéenne et arabo-islamique. La revendication de ces divers points d'ancrage est au cœur des débats politiques actuels. La mention de cette multiculturalité dans la nouvelle Constitution, constituera un pas en avant vers la construction d'une société tunisienne, réconciliée avec son patrimoine et consciente de ses diverses appartenances culturelles.